

# LE JOURNAL DE SERCHES

2<sup>ème</sup> année - N° 7 - 3<sup>e</sup> trimestre, 23 octobre 2009

gratuit ne peut être vendu

Journal communal d'information

## Le mot du Maire

La fête de Serches s'est déroulée sur deux jours le dernier week-end de septembre comme à l'accoutumée. Cette année, la commune appuyée par les deux associations serchoises a organisé cet événement annuel. Les habitants ont également donné un coup de main, plus d'une cinquantaine de personnes se sont mobilisées. Je tenais à remercier vivement tous les bénévoles sans qui la fête n'aurait pu avoir lieu. C'était une première très réussie et comme l'année précédente, notre manifestation s'est déroulée sans incident ! Les festivités auxquelles beaucoup de Serchois sont attachés ont été maintenues ; le concours de pétanque, le concours de tir à la carabine, les tours de manèges gratuits, le spectacle et la dégustation du boudin. Seul le boudin n'a pas été fabriqué sur place, la maison Hamby a fourni 60 kilos de ce plat traditionnel qui a charmé beaucoup de palais. La fête du village est un moment fort à partager, j'espère que l'année prochaine, d'autres Serchois participeront à l'organisation qui demande à tous un investissement personnel récompensé par du bonheur partagé.

BK

## Rentrée scolaire

Le jeudi 3 septembre, les enfants d'Acy et de Serches se sont retrouvés à l'école avec quelques changements. Cette année a vu l'ouverture d'une classe de maternelle à Acy-le-Bas. La nouvelle venue, Mme Degrémont s'occupe des enfants de CE1 et CE2. Les enfants de moyenne section ont retrouvé leur maîtresse Melle Nawrot qui a également quelques enfants de petite section à charge. Mme Moraux qui attend un heureux événement est remplacée jusqu'à son retour par Mme Dessert, qui accueille les enfants de grande section et des enfants de petite section. Melle Boulard a retrouvé certains de ses anciens élèves qui sont actuellement en CP. Elle assure également la direction de l'école cette année. A Acy-le-Haut, M. Muselet a cédé sa place à M. Proffit qui enseigne en CM1 CM2.

Côté matériel aussi, il y a du nouveau. La salle de Melle Boulard se trouve équipée d'un tableau blanc interactif (TBI) et d'ordinateurs financés par le syndicat scolaire. Ce tableau est relié à un ordinateur et permet l'affichage de textes, d'images et de vidéos numériques qui peuvent être manipulés à l'aide d'un stylet (équivalent à la souris de l'ordinateur). L'image projetée réagit aux réponses apportées par l'élève. Ce type d'outil devient fréquent dans bon nombre d'écoles françaises. Les parents de la classe concernée ont assisté à une démonstration faite par l'enseignante lors d'une réunion.

La garderie et la cantine ont aussi rouvert leurs portes. Les parents et les enfants apprécient ces services où ils rencontrent un accueil sympa-

thique. Avec le renouvellement de la population, on assiste à une forte hausse du taux de fréquentation avec certains jours, pas moins de 44 repas servis. Souhaitons à tous une bonne année scolaire.

## Ramassage bois

Certaines routes et chemins communaux se trouvent encombrés sur les bas côtés de branches et de déchets de coupes d'arbres tombés suite au cyclone de mai. Ces bois causent une gêne pour le passage des véhicules larges et pour le fauchage. Vous pouvez récupérer ces bois pour votre usage en veillant à rester sur le domaine public. Votre action participera au dégagement des voies communales.

## Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est un devoir civique mais aussi une obligation légale. Les nouveaux Serchois, non-inscrits peuvent se présenter en mairie, munis de leur carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile, et ceci avant le 31 décembre 2009. Cette inscription est indispensable pour pouvoir voter.

Pour les jeunes Serchois ayant atteint l'âge de la majorité en 2009, l'inscription se fait automatiquement. Néanmoins, nous conseillons à chacun de venir se renseigner en mairie pour vérifier.

## Le Clic

Le centre local d'information et de coordination gérontologique (le clic) s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus afin de leur faciliter tout type de démarches et leur prodiguer conseils. L'antenne locale de cette structure se situe à Vailly. Mme Joré ou Melle Gard sont là pour écouter vos besoins et vous orienter pour solutionner vos problèmes.

N'hésitez pas à leur rendre visite aux permanences d'accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

L'équipe peut aussi se déplacer à domicile.

Adresse : 32 rue Alexandre Legry, F-02370 Vailly-sur-Aisne

Tél. : 03 23 54 61 78 ou le 0 800 679 001

## Familles rurales

L'association "Familles Rurales" informe que certaines activités peuvent encore accueillir des participants :

- atelier guitare : le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 à Acy,
- atelier poterie : le mardi de 18 h à 20 h à Serches,
- gymnastique : le mardi de 14 h 15 à 15 h 15 à Acy.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'association au 06 17 41 36 01.

Suite au départ de Vanessa, une nouvelle animatrice a été recrutée, Alice Lajus à qui nous souhaitons la bienvenue.

## Campagne betteravière 2009

Le transport des betteraves vers l'usine de Bucy-le-Long a débuté le 11 septembre 2009, et depuis, un grand nombre de poids lourds circule sur les routes. Compte tenu des prévisions de rendement agricole, la société Tereos informe que la campagne devrait s'achever vers le 9 janvier 2010. Les camions ne doivent pas traverser l'agglomération communale et les hameaux, excepté le Mont-de-Soissons. Si des véhicules outrepassent ces directives, vous pouvez relever le numéro inscrit en gros à l'arrière du camion et le signaler à la mairie qui fera le nécessaire.

## Agent recenseur

Suite à l'annonce de recrutement d'un agent recenseur pour la commune, trois

candidats se sont présentés en mairie. Par arrêté municipal, le Maire a nommé Mme Monique Cerveaux coordinatrice et agent recenseur chargée de la coordination et du recensement de la population de Serches du 21 janvier au 20 février 2010.



La Compagnie Isis anime la fête foraine

## Marché campagnard

Le marché de Serches ouvert depuis le mois de mai, connaît un taux de fréquentation fluctuant. On perçoit une forte hésitation des commerçants et des clients. Les commerçants hésitent à continuer, chacun attend la fin de l'année pour dresser le bilan. La principale raison réside dans l'absence de vendeur de légumes. Cette lacune cause du tort à la manifestation malgré l'ambiance chaleureuse, surtout lorsque sonne la musique. Aucun producteur de légumes contacté ne souhaite venir. Pour certains, le dimanche est déjà jour de marché, pour d'autres c'est l'unique jour de repos après la culture, la récolte et les marchés.

Rappelons que chacun peut vendre librement sa production de jardin. Vous produisez des légumes alors venez. Vous connaissez des jardiniers aux mains vertes, cultivant pommes de terre, salades, radis, faites les venir. L'emplacement est au tarif de 2,50 € le mètre linéaire. Si vous voulez que ce petit marché reste près de chez vous, aidez-le à se maintenir.

Au mois de novembre venez vendre vos plantes vivaces et en décembre participez au marché de Noël.

## Travaux

Le projet de réhabilitation de la place de l'église présenté par la commune a été rejeté par l'architecte des bâtiments de France (ABF) au motif que tous travaux réalisés par une collectivité, aux abords d'un monument historique inscrit à l'inventaire, doit être suivi par un architecte du patrimoine. Après proposition par les services de l'architecture d'une liste d'architectes habilités, le conseil municipal a missionné M. Nicolas Dehu, seul architecte du patrimoine résidant dans l'Aisne. Les premiers plans réalisés ont été présentés à la commission voirie samedi 10 octobre, puis déposés de nouveau à l'ABF. M. Dehu est missionné pour réaliser les plans, chiffrer les matériaux et les coûts, monter les devis, choisir les entreprises et suivre le chantier. Les travaux de terrassement sont prévus pour le début de l'année 2010.

Dans la mairie, les portes arrières et celle du secrétariat ainsi que les deux fenêtres arrières du secrétariat ont été remplacées par la société Petit, d'Acly. Ces travaux renforcent l'isolation, et assurent une meilleure protection contre les intempéries et le vol. Il s'agit ainsi de se mettre en conformité avec les recommandations émises par la directrice des archives départementales de l'Aisne lors d'une inspection survenue en Mars 2008 et concernant les conditions de conservation des archives communales. Ces points faibles avaient été signalés. La chaleur sortante des huisseries était observable sur la thermographie (voir plus haut). D'ici à fin de l'année, toutes les archives communales dispersées dans quatre pièces différentes - du rez-de-chaussée au grenier - seront regroupées dans le secrétariat, seule pièce conforme.

Lundi 5 octobre, la voirie départementale a réalisé des travaux de réfection de la chaussée à l'entrée ouest de Serches, rue du Moulin et rue principale. Les déchets de rabotage ont été épendus chez des particuliers après que ces derniers, alors présents, aient négociés avec l'entreprise sur place. La commune dispose également

d'un volume de déchets de rabotage disposé sur le terrain devant la mairie. Si vous souhaitez combler des "nids de poules", restaurer vos accès privés vous pouvez venir vous servir.

La voirie départementale travaille également sur le projet de rénovation de la chaussée sur l'entrée est de Serches du 1 au 13 rue principale. Ces travaux qui font suite à l'enfouissement du réseau seront programmés pour 2010.

Le maire a demandé à la Sicae d'étudier l'enfouissement du réseau et la rénovation de l'éclairage public pour le hameau de Coureau. Ce projet pourrait voir sa réalisation d'ici 2014.

### Mission locale

La mission locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Cette structure les accueille, informe et les oriente à leur sortie du système scolaire. Elle conseille et accompagne les jeunes dans leur recherche d'un emploi. La mission locale offre une multitude de services, comme le montage de dossier financier d'aides ; elle intervient pour l'accès au bilan de santé, aux soins et peut apporter une aide psychologique. Pour toute information : Mission locale du Soissonnais - 18 rue Richebourg - F-02200 Soissons ou [www.missions-locales-picardie.org/soissons/](http://www.missions-locales-picardie.org/soissons/).

### Tempête, suites

Quatre mois après l'épisode météorologique violent qui secoua la commune (voir n° 6), on signale encore des chutes d'arbres isolées et surtout des cassures fréquentes de tête de peupliers. C'est surtout après un passage de vent que se produisent ces chutes. Le dernier en date, mercredi 7 octobre au soir, a eu pour conséquence une route barrée et des fils sectionnés au niveau du pont de Coureau.

La coupe des arbres situés entre Coursouris et le chemin des Auges qui devait débiter dans le courant

septembre est repoussée à novembre. Sur le versant Nord, la coupe des résineux devrait débiter ce mois-ci.

Au vu du danger potentiel et des plaintes reçues, le maire presse les propriétaires à exécuter les travaux. Les arrêtés d'interdiction des chemins des Auges, de la Couloire, et du Hameau de Coursouris sont toujours en vigueur.

### Généalogie

Comme l'avait annoncé le Journal de Serches dans son numéro 5, les informations concernant les actes de l'état civil de la commune rédigés entre 1820 et 1859 sont consultables sur le site de généalogie *geneanet*, à l'adresse suivante :

<http://gw5.geneanet.org/index.php3?b=serches&lang=fr>.

Depuis sa mise en ligne le 21 avril, cette base de données nommée *Serches* qui recense actuellement 1721 personnes a été consultée plus de 2100 fois. Elle continue à s'enrichir par la saisie des actes de la décennie suivante (1860 à 1870).

### Cloche muette

Quelle désagréable surprise et pour le moins inattendue lorsque la dernière des trois cloches a refusé de sonner à l'issue d'un baptême.

Le passe-guide de la corde n'est plus solidaire du plancher du beffroi. Ce plancher étant vermoulu, la corde se trouve coincée sur les poutres et ne peut assurer son mouvement de va-et-vient.

Avant d'entreprendre une réparation durable, il faudra débarrasser les déchets de toitures et les fientes d'oiseaux accumulés sur le sol, puis remplacer les échelles vermoulues et enfin poser un nouveau plancher et graisser le mécanisme. Madame le maire a demandé à Dominique Lévêque et Michel Kasprzak de monter s'assurer des conditions de sécurité afin que ces travaux soient entrepris par la commune.

### Thermographie

Suite à la parution d'un bulletin d'information municipal, de nombreux Serchois se sont rendus au salon de la thermographie tenu à la salle Georges Brassens à Villeneuve-Saint-Germain les 11, 12 et 13 septembre. Dans le cadre de la thermographie aérienne réalisée par la Communauté d'Agglomération du Soissonnais et de la Jeune Chambre Economique des Pays de l'Aisne, chaque personne intéressée pouvait consulter l'image thermique de son habitation. Ces résultats étaient présentés sur des écrans individuels et commentés par un opérateur formé à cet effet.

Le dégradé de couleurs visible sur chaque bâtiment représentait les températures émises par l'habitation. Des couleurs bleu foncé indiquaient

une température froide, donc pas de perte de chaleur signe d'un bâtiment bien isolé. Ces couleurs basculent du vert, au jaune puis au rouge selon la chaleur dégagée.

Vous pouvez consulter au siège de « l'aggl », ou en Mairie sous un format très réduit, l'image de votre habitat. Si celui-ci s'avère un gouffre à énergie et si vous souhaitez remédier à ce problème, la Communauté d'Agglomération du Soissonnais met en oeuvre une opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.). Cette opération offre assistance technique et conseils pour la réalisation de travaux et apporte une aide financière. En fonction de vos ressources et du type de travaux, vous pouvez bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 80 % du coût des travaux et d'un prêt à 0 %, à condition de respecter certaines obligations. Informations sur le site [opah@agglomais.com](mailto:opah@agglomais.com) téléphone : 03 23 96 66 70.

### Etat civil

Lors de l'installation en 2008 de la nouvelle équipe municipale, les registres de l'état civil des années 2001 à 2007 ont été retrouvés en mairie non clos et incomplets. De fait les seconds exemplaires destinés au tribunal de Soissons n'avaient jamais été transmis et ce malgré l'obligation de les transmettre dans la quinzaine de janvier de chaque année après leur clôture. Les nouveaux officiers communaux de l'état civil se trouvaient dans l'impossibilité de les compléter, d'en dresser les tables annuelles, de les parapher et d'apposer leur signature, n'étant pas en fonction dans les périodes concernées. Après des mois de procédure, le 2 juillet dernier, le Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Soissons a rendu des jugements supplétifs et requis auprès du Maire de Serches la transcription des actes de décès manquants.

Comme pour l'affaire du registre des délibérations non tenu (voir Journal n° 2), cette négligence dans la tenue des registres de l'état civil a soulevé quelques indignations de la part du greffe.

### Lu dans l'Union

Cette année, Bernadette Kasprzak, maire, la municipalité et les membres du CCAS avaient choisi un thème d'actualité pour le repas des anciens : l'eau. L'illustration du menu ainsi que la décoration de table étaient largement inspirés de ce thème, à la grande joie des 29 convives qui ont entouré la doyenne de l'assemblée Alpheline Orban, 90 ans. Tout le monde a apprécié le délicieux repas et notamment le dessert préparé par les conseillers municipaux. La journée s'est terminée au son de l'accordéon et de l'orgue de Barbarie.



Les enfants heureux à la fête